



## Éditorial

Quelles prédictions pour le plan de lutte contre le frelon asiatique en 2025 ? Difficile à prévoir, mais une certitude, il faut vivre avec cet envahisseur et prédateur des abeilles bien implanté en France. Les actions de lutte doivent être poursuivies sans faiblir et notamment le piégeage de printemps des fondatrices dès les premiers rayons de soleil notamment : voir le protocole en page suivante.

Notre commande groupée de pièges Bee-Vital a été un succès avec plus de 200 pièges achetés par nos adhérents. Attention aux nombreux pièges « miracles » sur internet : la sélectivité du piège doit être le premier critère !

Le plan national de lutte contre le frelon asiatique qui vient d'être adopté par le Parlement permettra-t-il une lutte efficace ? Soyons optimistes, en Drôme nous coordonnons nos actions avec de nombreux partenaires (CD26, collectivités et communes) et continuons la lutte structurée autour de quatre axes : informer, piéger, détruire et expérimenter des nouvelles méthodes de protection des ruchers.

N'hésitez pas à nous faire part de toutes vos suggestions et surtout encouragez les signalements des nids sur le site [www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr).

Poursuivons notre effort collectif pour la sauvegarde de nos abeilles !

Bernard GUELLARD,  
Président de la Section apicole

### SOMMAIRE :

- Editorial
- Le plan de lutte contre le frelon asiatique en 2025 dans la Drôme
- Protocole piégeage de printemps

## Le plan de lutte contre le frelon asiatique en 2025 dans la Drôme

La Section Apicole du GDS26 anime et coordonne le plan de lutte en Drôme dont les objectifs sont :

- ⇒ de **sensibiliser** et **informer** le grand public ;
- ⇒ **détruire** des nids afin de limiter et maîtriser sa propagation ;
- ⇒ **expérimenter** de nouvelles méthodes de protection des ruchers ;
- ⇒ le **piégeage** de printemps.

La gestion des signalements est centralisée sur le site internet : [www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr). La gestion du site est réalisée par un technicien de la FRGDS-AURA.

**Tous** les signalements des nids de frelons asiatiques doivent être enregistrés sur

cette plateforme régionale avec envoi d'une photo obligatoirement.

En cas de difficultés, vous pouvez contacter la section apicole du GDS26 pour faire un signalement. Les déclarants devront transmettre leurs coordonnées, ce qui permettra au technicien de la FRGDS-AURA de les contacter.

La mise en œuvre des destructions reposent sur des partenariats techniques (référénts apiculteurs bénévoles, entreprises 3D) et financiers.

Les modalités de financement de la destruction validées lors du Comité de Pilotage du 07/02/2025 sont présentées ci-après.

## ⇒ Sur les territoires avec convention et plan de financement

Après avoir réalisé le signalement sur la plateforme :

- ◆ Le technicien de la FRGDS AuRA contacte le propriétaire des lieux pour l'informer des modalités de la destruction et de la facturation ;
- ◆ En cas de doute sur la nature « asiatique » d'un nid,

un référent (apiculteur bénévole) est mandaté ;

- ◆ Le dossier est ensuite géré par la Section Apicole GDS26 du pour la destruction. Une entreprise conventionnée sera mandatée pour effectuer la destruction.

		Prise en charge par le :			
		Particulier	 CD26	SAGDS26	EPCI convention
Zone financée par EPCI	◆ Particulier qui signale un nid	75 € (*)	20 €	0 €	Complément
	◆ Apiculteur adhérent à la section apicole qui signale un nid	25 €	Nid primaire : 50 € Nid secondaire : 100 €	50 €	Complément
	◆ Sociétés/mairies (**)	Totalité facture			

**(\*) et (\*\*)** : *Particularités pour certaines agglomérations conventionnées.*

L'entreprise mandatée par la SA GDS26 délivre une facture au particulier en échange d'un chèque de 75 € à l'ordre de la section apicole du GDS26. Le coût total de la destruction est mentionné sur la facture.

## ⇒ Sur les territoires sans convention, ni plan de financement

Il n'y a **pas de prise en charge** pour les destructions de nids qui se trouvent sur les territoires où il n'existe pas de plan de financement.

Le déclarant sera contacté pour lui indiquer le nom d'une entreprise de destruction parmi celles ayant conventionnées avec la section apicole et il pourra se

rapprocher de la mairie pour une prise en charge éventuelle.

**Cas particulier des apiculteurs adhérents qui sont en zones non financées.**

		Prise en charge par le :			
		Particulier	 CD26	SAGDS26	EPCI convention
Zone non financée par EPCI	◆ Particulier qui signale un nid	Totalité facture	0 €	0 €	0 €
	◆ Apiculteur adhérent à la section apicole qui signale un nid	25 €	Nid primaire : 50 € Nid secondaire : 100 €	Complément	0 €
	◆ Sociétés/mairies	0 €			

## ⇒ Éléments de reconnaissance des nids de frelons asiatiques

### NID PRIMAIRE



- ⇒ Début printemps
- ⇒ Situé dans un endroit abrité (ruche vide, trou de mur, bord de toit...)
- ⇒ Orifice basal
- ⇒ Petite taille (taille d'un melon au maximum)

### NID SECONDAIRE



- ⇒ Début d'été
- ⇒ Cime des arbres, à proximité du nid primaire
- ⇒ Orifice de sortie petit et latéral
- ⇒ Grande taille (jusqu'à 80 cm de diamètre et 1 m de haut)

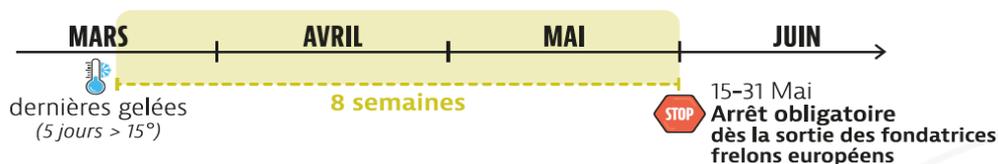


## PROTOCOLE PIÉGEAGE DE PRINTEMPS

Le piégeage de printemps s'inscrit dans un plan de lutte national contre le frelon asiatique (GDSFrance et FREDON), et a pour objectif de limiter le nombre de nids dans la saison. Pour une bonne efficacité du dispositif de lutte, le piégeage doit être complété par la recherche et la destruction des nids en saison et la protection des ruchers.

### QUAND PIÉGER ?

A partir du moment où on a eu **5 jours à +15°**, et pendant 8 semaines



### OÙ PIÉGER ?

Dans les zones où la **pression du frelon asiatique est importante** à proximité d'anciens nids (découverts après le 1<sup>er</sup> octobre) ou des ruchers impactés.

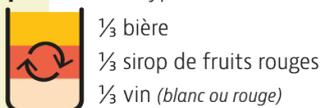
**À l'ombre**, à côté d'une source de **nourriture printanière** (fleurs, arbres ou arbustes mellifères), à une hauteur d'environ **1m20**

#### CONSEILS

Visiter les pièges chaque semaine, les déplacer s'ils ne captent rien.

### QUELS APPÂTS ?

Appât sucré de type :



Protéger l'appât avec une grille fine pour éviter les noyades des insectes non-cible. La diffusion dépend de la fraîcheur de l'appât.

#### CONSEILS

Partager les premières prises pour en laisser des vivants dans chaque piège

#### LE SAVIEZ-VOUS ?

Le meilleur appât est le frelon asiatique vivant qui attire les congénères

### QUELS PIÈGES ?

Utiliser des pièges nasses équipés d'un cône d'entrée avec une séparation entre l'appât et la partie de captures, les pièges les plus **efficaces et sélectifs** proposés dans le protocole régional.

Nom	Adaptation au piégeage de printemps	Probabilité de capture*	Sélectivité*
Bee-vital	+++	82%	25,4%
Robida, grille Neoppi	+	35%	1%
Redtrap	+	Non testé	Non testé
Jabeprod	-	15%	1,9%
Ornetin	-	22%	0,1%

\*sources : Gilbert 2022, Ratinet 2023, Guillard 2024 synthétisées par « Réussir apiculture »



Les pièges bouteilles ou cloches sont interdits dans le cadre du plan frelon : leur sélectivité est très mauvaise même avec des adaptations et leur impact sur l'entomofaune est trop important.



À l'aide d'une affichette à proximité des pièges afin de **sensibiliser le grand public et/ou d'éviter le vandalisme**. Vous pouvez y noter qui a installé les pièges, l'objectif qui est la lutte contre l'invasion du frelon asiatique, numéro de téléphone...



Contactez le GDS26 pour plus de renseignements